



## Récolte des DÉCHETS MÉTHANISABLES en porte-à-porte

Chers habitantes et chers habitants,

Suite au succès rencontré par les communes de Chésereux et Trélex dans leur campagne de récolte des déchets méthanisables, la Municipalité a le plaisir de vous annoncer qu'à partir du mois de mars, la Commune de Gingins met à son tour en place un nouveau service de récolte des déchets méthanisables directement à votre porte. Ce service vise à simplifier la gestion de vos déchets organiques tout en contribuant activement à la protection de l'environnement.

### Quels sont les avantages de ce nouveau service ?

#### Réduction des déchets dans les sacs blancs taxés

En moyenne, près de 30% des déchets ménagers sont composés de déchets organiques. En les séparant, vous réduisez considérablement le volume des déchets jetés dans les sacs blancs, ce qui représente une économie directe sur l'achat de ces sacs.

#### Pratique et écologique

Fini les trajets à la déchèterie pour déposer vos déchets verts ! Ce service vous fait gagner du temps.

#### Valorisation des déchets organiques

Les déchets méthanisables collectés sont valorisés pour produire du biogaz et du compost, deux ressources précieuses pour une transition énergétique durable et une agriculture respectueuse de l'environnement.

#### Récipients de collecte

Conteneurs officiels de couleur brune à commander via le bulletin au verso ou sur le guichet électronique du site communal.

Sacs compostables et biodégradables (du type Compo-Bag), en vente dans les grandes surfaces. Les sacs compostables et biodégradables doivent être déposés dans le conteneur.



Pas de sacs en plastique standards,

ni de sacs taxés !!



## Déchets collectés

<b>Ce que vous pouvez déposer :</b> Tous les déchets compostables ménagers : légumes, épluchures, fruits, agrumes, marc de café, fleurs, œuf, graisse, restes de repas crus et cuits, viande, os, poisson, vaisselle compostable, gazon, déchets de jardin, feuilles mortes, terreau, litières d'animaux, branchages ficelés jusqu'à 1,5 mètre.	<b>Ce que vous ne pouvez pas déposer :</b> Médicaments, couches, culottes, objets hygiéniques, capsules de café, sacs d'aspirateurs, mégots de cigarettes et tout déchet ne pouvant pas être transformé en compost.
--	--

## Comment bénéficier de ce service ?

Si vous souhaitez participer à ce nouveau programme de récolte, il est nécessaire de commander un conteneur officiel de couleur brune, spécialement conçu pour la collecte des déchets méthanisables. Ces conteneurs sont disponibles en deux dimensions : 140 litres et 240 litres, pour répondre aux besoins de tous les foyers.

## Jour de collecte

La récolte des déchets méthanisables s'effectuera chaque jeudi de mars à novembre, et un jeudi sur deux durant l'hiver, selon le même principe que le ramassage des ordures ménagères le lundi. Le calendrier des collectes 2025 ainsi que toutes les informations sur les déchets récoltables vous seront transmis à la livraison du conteneur et publiés sur le site communal.

Nous espérons que ce nouveau service réponde à vos attentes et restons à disposition pour tout complément d'informations.

La Municipalité



Madame

Monsieur

PPE

Gérance

Nom :

Prénom :

Rue et numéro :

Téléphone :

Conteneur 140 litres à CHF 46.-   
L 54 x P 48 x H 107,5 cm

Conteneur 240 litres à CHF 52.-   
L 70 x P 58 x H 105 cm

Le prix inclut la TVA, la livraison par nos soins, l'étiquette « déchets organiques », le calendrier des ramassages et des informations utiles pour vous renseigner sur la collecte. La facture vous parviendra après la livraison.

Bulletin à déposer au greffe municipal ou à envoyer par courriel à [greffe@gingins.ch](mailto:greffe@gingins.ch) jusqu'au 10 février au plus tard.